

Le 3 mars 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 3 mars 2014, de 20 h 00 à 21 h 00 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
M. Dany Chénard, conseiller
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

031-2014

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Dany Chénard

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 février 2014
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 3 février 2014
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Présentation et adoption des États Financiers 2013
7. Adoption des États Financiers 2013 de la Régie Inter municipale en service d'incendie
8. Dépôt du rapport budgétaire au 1er mars 2014 pour la période de janvier et février 2014
9. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
10. Rapport d'organismes
11. Dépôt du rapport du DGE-1038 section 2 – dons reçus par les candidats
12. Embauche d'une adjointe administrative
13. Renouvellement du contrat de voirie qui vient à échéance le 30 avril 2014
14. Résolution Trans-Apte
15. Reddition de compte 2013 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local
 - Résolution pour compléter l'annexe A
 - Résolution mandatant le vérificateur afin de compléter l'annexe B
16. Correspondance
17. Autres sujets
18. Période de questions
19. Clôture et levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014

032-2014

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 3 février 2014 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 3 février 2014.

5. Approbation et autorisation des comptes à payer

033-2014

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 35 854,72 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

6. Présentation et adoption des États Financiers 2013

Item reporté jusqu'à l'arrivée de Mme Valérie Mailloux représentante de la firme de Mallette.

7. Adoption des États Financiers 2013 de la Régie Inter municipale en service d'incendie

CONSIDÉRANT

que la Municipalité a reçu les états financiers de la Régie Inter municipale en protection incendie du Kamouraska Ouest pour la période se terminant le 31 décembre 2013;

Il est proposé par M. Denis Moreau

034-2014

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le rapport financier de la Régie Inter municipale en protection incendie du Kamouraska Ouest soit adopté.

8. Dépôt du rapport budgétaire au 1^{er} mars 2014 pour la période de janvier et février 2014

Tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière remet le rapport budgétaire trimestriel en date du 28 février 2014 à chacun des membres du Conseil.

9. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque informe le conseil que la Régie procédera à l'achat d'un autre camion de service. Le financement de cette acquisition se fera à même les surplus accumulés. Le camion de service que la Régie possède actuellement sera transféré à la caserne de Saint-Pacôme de sorte que lors des sorties le matériel nécessaire aux interventions restera dans ce camion et sera toujours accessible. Quant au nouveau camion il pourra être mis à la disponibilité du préventionniste au besoin.

Il n'y a pas eu de rencontre à la MRC avec le préventionniste depuis décembre. Depuis les événements de l'Isle-Verte la priorité a été mise sur cette intervention.

L'aspect intervention sera mis en priorité. Des numéros seront attribués à chaque citerne dans chacune des municipalités par un nouveau système d'identification.

La Régie a procédé à l'achat d'une tarière afin de briser la glace sur les différents points d'eau.

10. Rapport d'organismes

Christian Lévesque informe les membres du conseil que le Comité de Développement a tenu son assemblée générale annuelle. Deux nouvelles personnes se sont jointes au Comité, soit Mesdames Nathalie Desjardins et Élise Courte Bédard. M. Réal Desjardins a accepté de renouveler son engagement pour une période d'un an. Un poste reste à combler et le mandat en a été confié au conseil d'administration.

Le Comité de développement travaille présentement à la prochaine édition du Grand Salon des produits régionaux et à son plan d'action.

Dany Chénard informe les membres du conseil qu'à la demande des Services à la Famille il a accepté de se joindre aux membres du conseil d'administration de la garderie.

11. Dépôt du rapport du DGE-1038 section 2 – dons reçus par les candidats

Tel que prévu par l'article 513.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le formulaire DGE-1038 et les modalités entourant la production de la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons en argent dont le total est de 100\$ et plus. Même si aucun don n'a été versé, le candidat doit néanmoins en attester le cas.

La section 2 du formulaire DGE-1038 devra être déposées, par le trésorier ou la trésorière de la municipalité, devant le conseil municipal en séance régulière.

Le rapport de chacun des candidats est donc déposé lors de la présente séance du conseil et la trésorière est à même de confirmer qu'aucun candidat n'a reçu de don.

12. Embauche d'une adjointe administrative

CONSIDÉRANT

que la municipalité doit procéder à l'embauche d'une adjointe administrative afin d'apporter un support à la Directrice générale et accompagner, au besoin, divers organismes de Saint-Denis;

CONSIDÉRANT

qu'un comité s'est penché sur les différentes candidatures reçues et qu'après étude de celles-ci un choix a été fait;

035-2014

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal accepte l'embauche de Mme Sandra Simard comme adjointe administrative et autorise M. Jean Dallaire, maire, ainsi que Mme Anne Desjardins, Directrice générale à signer tous les documents pertinents à l'embauche.

Tel qu'il a été indiqué dans l'offre d'emploi, Mme Simard est assujettie à une période de probation de trois mois. Un contrat sera rédigé et présenté pour signature après cette période.

13. Renouvellement du contrat de voirie qui vient à échéance le 30 avril 2014

Le contrat de voirie de Ferme Pierre Garon, représenté par M. Pierre Garon, venant à échéance le 30 avril 2014, celui-ci devra présenter une nouvelle offre de service à la municipalité. Cette nouvelle offre devra parvenir au bureau municipal pour la prochaine séance de travail prévue fin mars.

14. Résolution Trans-Apte

CONSIDÉRANT que la contribution de la municipalité de Saint-Denis pour le service de transport adapté sur son territoire a été établie par Trans-apte Inc. à 1 651,00 \$ pour l'année 2014;

036-2014 Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de confirmer et de payer la somme de 1 651,00 \$ pour l'adhésion à Trans-apte Inc., pour l'année 2014 et d'autoriser Mme Anne Desjardins à verser la contribution requise. Montant prévu au budget 2014.

15. Reddition de compte 2013 dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local

Résolution pour compléter l'annexe A

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu des sommes d'argent totalisant 37,753 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local du Ministère des Transports pour l'année civile 2013;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit compléter l'Annexe A qui décrit et confirme les interventions sur le réseau routier de la Municipalité;

037-2014

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Appuyé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil confirme que les compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales ont été utilisées conformément aux objectifs du Programme et autorise la directrice générale à compléter l'Annexe A.

Résolution mandatant le vérificateur afin de compléter l'annexe B

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit déposer une reddition de compte dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local du Ministère des Transports pour l'année 2013;

CONSIDÉRANT QU' un vérificateur externe doit produire et transmettre au Ministère des Transports le rapport de vérification de la reddition de compte en l'occurrence l'Annexe B;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a recours aux services de la firme comptable Mallette depuis plusieurs années et que, par le fait même, cette firme connaît parfaitement les données comptables de la Municipalité;

038-2014

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Appuyé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal mandate la firme comptable Mallette pour produire et déposer le rapport du vérificateur auprès du Ministère.

16. Correspondance

16.1 MTQ

Entretien de ponts sur le réseau routier municipal.

16.2 CPTAQ

Compte rendu de la demande et orientation préliminaire dans la demande de Tourbières Lambert.

16.3 MRC de Kamouraska

Projet de travaux d'entretien du cours d'eau Bras du Sud

16.4 Projektion 16-35

Demande d'appui financier – Gala Mérite jeunesse 2014

CONSIDÉRANT que l'organisme, pour une douzième année, désire souligner publiquement les efforts déployés par une quinzaine de jeunes de 16 à 35 ans ayant eu recours aux services et au soutien de Projection 16-35 pour atteindre un objectif et réaliser un projet qui leur tenait à cœur;

CONSIDÉRANT que parmi plus de 250 jeunes adultes, l'organisme sélectionnera ceux et celles qui se sont le plus démarqués au cours de la dernière année, afin de les récompenser;

CONSIDÉRANT que le Gala Mérite jeunesse aura lieu le vendredi 23 mai prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dany Chénard

039-2014

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité apporte un partenariat financier pour un montant de 50 \$.

La représentante de la firme Malette étant présente, on suspend temporairement l'item Correspondance pour revenir à l'article 6 de l'ordre du jour reporté précédemment.

6. Présentation et adoption des États Financiers 2013

Mme Valérie Mailloux présente le rapport du vérificateur et les États Financiers de l'exercice 2013 de la municipalité et donne toutes les informations nécessaires aux questions posées.

040-2014

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter lesdits États Financiers tels que présentés et d'autoriser Mme Anne Desjardins, secrétaire-trésorière, à signer les attestations requises.

16. Correspondance

16.5 Défi têtes rasées

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années LEUCAN organise des activités afin d'amasser des fonds pour venir en aide aux personnes atteintes d'un cancer et à leur famille en leur offrant de nombreux services;

CONSIDÉRANT que l'une de ses activités est le «défi têtes rasées» et que de plus en plus de gens participe à l'activité et acceptent d'amasser des fonds en se faisant raser les cheveux;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par M. Réal Lévesque

041-2014

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité participe à l'activité en faisant un don pour un montant de 100 \$.

16.6 Gala reconnaissance du monde agricole

CONSIDÉRANT que l'agriculture est très présente dans la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un Gala reconnaissance s'est tenu le 1^{er} mars et qu'une famille engagée dans l'agriculture, soit la Famille Desjardins et une agricultrice, soit Mme Guylaine St-Pierre, tous de Saint-Denis, étaient en nomination lors de ce Gala;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil souhaitent qu'un représentant de la municipalité soit présent à cette activité;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Mme Annick Mercier

042-2014

Et résolu à l'unanimité des membres présents, de mandater Mme Marie-Hélène Dumais pour assister au Gala et paie les frais d'inscription pour un montant de 70\$.

17. Autres sujets

Marie-Hélène Dumais informe les membres du conseil qu'elle a assisté au Gala reconnaissance du monde agricole. Elle demande qu'une lettre de félicitations soit envoyé aux nominés de Saint-Denis.

18. Période de questions

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

19. Clôture et levée de la séance

043-2014

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Dany Chénard

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 00.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire, Maire

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière



LISTE DES COMPTES À PAYER

ANNE DESJARDINS	450,14 \$
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA-EST INC.	40,00 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	204,87 \$
CAROLE BEAULIEU	60,00 \$
COLLÈGE SAINTE-ANNE-DE LA POCATIÈRE	50,00 \$
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-DENIS	668,19 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	254,00 \$
DOCTEUR ÉLECTRIQUE INC.	52,21 \$
EAU LIMPIDE	18,00 \$
ÉCOLE CHANOINE BEAUDET	50,00 \$
FERME PIERRE GARON	2 401,43 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	8,00 \$
G.LEMIEUX ET FILS INC.	194,40 \$
GALA RECONNAISSANCE DU MONDE AGRICOLE	70,00 \$
GARON, LÉVESQUE, GAGON, ST-PIERRE	685,13 \$
GROUPE CCL	497,35 \$
GROUPE DYNACO	80,07 \$
INFORMATIQUE IDC	368,84 \$
JALBERTECH	79,91 \$
MRC DE KAMOURASKA	5 090,72 \$
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME	490,00 \$
NETTOYEUR D'AOUST FORGET	73,30 \$
PIERRE GARON	8,49 \$
PLOMBERIE CHOUINARD-KRT INC.	69,79 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE ENPROTECION INCENDI DU KAMOURASKA OUEST	3 823,86 \$
SERRURIER ALAIN DUMAIS INC.	8,25 \$

SERVICES SANITAIRES ROY	152,23 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	13 538,31 \$
SOUS-TOTAL	29 487,49 \$

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE FÉVRIER 2014

SALAIRES (FÉVRIER 2014)	2 199,04 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (FÉVRIER 2014)	1 217,55 \$
CONCIERGERIE	808,00 \$
VIDÉOTRON	104,09 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	118,81 \$
HYDRO-QUÉBEC	1 824,84 \$
FRAIS BANCAIRE	94,90 \$
SOUS-TOTAL	6 367,23 \$
GRAND-TOTAL	<u>35 854,72 \$</u>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants au budget adopté pour l'année 2014 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 3 mars 2014

Annexe

Résolution

033-2014